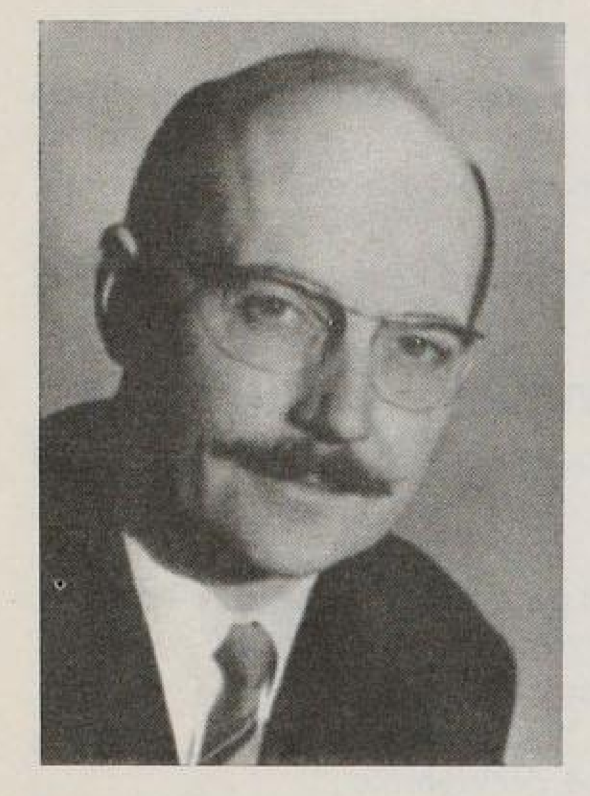
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES — MARS 1967

VAL-DE-MARNE - 6e Circonscription

Jean LECANUET, président du CENTRE DÉMOCRATE, *présente :*



Jacques COUZON, CANDIDAT

40 ans — Né dans la banlieue Est, habitant LE PERREUX depuis 1948.
Marié, père de quatre enfants. Ingénieur Conseil.
Combattant à 17 ans dans un réseau de jeunes résistants.
Responsable fédéral de mouvement étudiant en 1945.
Membre du Comité d'action pour le développement de la région EST de PARIS - CADREP (Commission de l'urbanisme et de l'aménagement industriel).
Membre de la Commission des affaires étrangères du Centre démocrate régional.

Alain ROUSSEAU, SUPPLÉANT

32 ans - Marié, père de quatre enfants, habitant CHAMPIGNY.
Pharmacien industriel.
Ancien président d'association d'étudiants de Paris.
Membre de la Commission économique et sociale du Centre démocrate régional.

Dans la stabilité...

Avec tous les Français, nous refusons un retour au passé. **La stabilité politique** est garantie par la Constitution de la Vme République : nous la maintiendrons et nous veillerons à ce qu'elle soit appliquée dans sa lettre et dans son esprit.

Le CENTRE DÉMOCRATE offre aux Françaises et aux Français une assurance contre l'aventure.

...pour une politique nouvelle

En dépit des affirmations officielles, la France devient un **pays techniquement sous-développé** par rapport aux autres pays de la Communauté Européenne.

Plus de huit années de pouvoir sans partage n'ont pas résolu les grands problèmes économiques et sociaux. L'emploi est menacé, la crise du logement s'aggrave, nous manquons de centres de formation professionnelle, de laboratoires et de personnel de recherche, d'équipements collectifs : écoles, routes, hôpitaux, téléphones... L'avenir n'est pas assuré pour les jeunes ; les personnes âgées sont sacrifiées.

LE CENTRE DÉMOCRATE propose :

une politique économique vivante...

- **Une expansion régionale dynamique offrant aux jeunes les emplois nécessaires ;**
- **Un financement accru des équipements collectifs ;**
- **L'encouragement à l'épargne pour assurer les investissements ;**
- **Le doublement des efforts de recherche scientifique et technique ;**
- **La simplification et l'aménagement équitable du système fiscal ;**
- **La modernisation du crédit ;**
- **Une politique familiale active, par le relèvement des diverses prestations et, par la libre responsabilité du don de la vie ;**
- **La suppression des dépenses de faux prestige et des charges improductives.**

...assurant les priorités du progrès social :

LOGEMENT

— Mise en œuvre résolue de moyens réalistes pour assurer enfin un logement digne et adapté aux divers besoins sociaux (*célibataires, jeunes ménages, familles, personnes âgées...*) ;
— Plans d'urbanisme de détail permettant sans tarder le remodelage harmonieux des quartiers vétustes ;
— Réalisation simultanée d'équipements d'infrastructure, sociaux et culturels ;
— Instauration de réserves foncières sans geler les transactions ;
— Indemnisation équitable des préjudices résultant des expropriations justifiées ;
— Financement à très long terme avec apport initial réduit ;

....

EMPLOI

— Modernisation des différentes catégories d'enseignement *(primaire, secondaire, technique et supérieur)* selon un plan d'ensemble homogène, dont l'exécution respecte la continuité des études, avec un personnel enseignant suffisamment nombreux, qualifié et convenablement rémunéré ;
— Formation professionnelle adaptée aux véritables besoins de l'économie de demain et favorisant le changement éventuel de métier ;
— Extension des cycles de formation continue pour les cadres et les techniciens ;
— Encouragement aux investissements productifs et facilité d'accès des entreprises de toutes tailles aux moyens de financement ;
— Accélération de l'évolution des structures économiques, en subordonnant cependant les nécessités techniques, aux impératifs de la dignité des travailleurs et de leur famille ;
— Humanisation de la gestion de l'entreprise par l'information, la consultation, le dialogue, le respect des droits et des devoirs des salariés et des employeurs ;

une politique d'indépendance réelle dans une dimension nouvelle : L'EUROPE

— Ratification immédiate, par la France, de la Convention Européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, signée en 1950 ;
— Refus de toute attitude nationaliste, facteur d'isolement ;
— Franche participation à la construction de l'Europe communautaire, l'Europe des peuples, l'Europe des hommes, rejetant catégoriquement la politique des alliances éphémères du passé ;
— Contribution efficace à la sécurité collective par la rénovation de l'Alliance atlantique ;
— Concentration la plus large, sans dispersion ni rivalité ni surenchère, mais dans l'unité et la cohésion — sur le plan économique et plus encore sur le plan politique — des pays de l'Europe occidentale ;
— Contribution communautaire à la résolution du problème de la misère et de la faim, pour aider les nations du Tiers-monde à accomplir leur indépendance ;

SUR LE PLAN LOCAL

— Recherche des solutions optimales d'urbanisme pour limiter le plus possible les expropriations ;
— Accélération des mesures d'humanisation des conditions de logement des travailleurs portugais :
— Construction de logements *(collectifs et individuels)* à loyer vraiment modéré ;
— Encouragement aux implantations de petites et moyennes industries de transformation, sans nuisance pour le voisinage, en préservant le caractère résidentiel de nos communes ;
— Exécution, sans plus de retard, du projet de réseau express régional *(R. E. R.)* desservant la banlieue Est ;
— Adaptation des horaires S. N. C. F. banlieue, aux besoins réels des usagers ;
— Création, dans le plus bref délai, de trois stations nouvelles :
Plaine de FONTENAY-sous-BOIS, Cités-Jardins à CHAMPIGNY, Les Richardets à NOISY-le-GRAND
— Rétablissement de la notion de Service public à la R. A. T. P. :
par l'accroissement de la fréquence de passage des autobus, notamment pour BRY et CŒUILLY,
par le renforcement des services nocturnes,
par la création de lignes intercommunales et, en premier lieu, avec la nouvelle préfecture de CRÉTEIL ;
— Implantation définitive d'un lycée à CHAMPIGNY, pour remplacer les baraquements provisoires de l'annexe du lycée Marcelin-Berthelot de SAINT-MAUR ;
— Prise immédiate des mesures concernant l'enseignement des élèves des C. E. G. jusqu'à l'âge de 16 ans ;
— Construction d'une Maison des Jeunes et de la Culture, prévue depuis 18 ans, à CHAMPIGNY.

CE SONT LA DES PRIORITÉS RAISONNABLES : LEUR RESPECT EST IMPÉRATIF

Avec l'accord de tous les Français décidés à mettre en échec toutes les formes de totalitarismes et à obtenir la **paix**, par une **amnistie** immédiate la plus large, nous voulons rétablir un **véritable dialogue**, condition même de la démocratie, entre les élus et les représentants des forces vives de la nation.

Pour relancer l'expansion économique et garantir le **plein emploi** ;

Pour permettre à tous les citoyens de participer à la construction de la **France de demain.**

Pour assurer notre indépendance **réelle** dans l'**EUROPE UNIE,** et contribuer à la **vraie paix.**

VOTRE VOTE ENGAGE LA FRANCE POUR CINQ ANS !

Jacques COUZON et son suppléant Alain ROUSSEAU, présentés par Jean LECANUET et le CENTRE DÉMOCRATE, vous proposent de la continuer ensemble...

...dans la stabilité des institutions de la Cinquième République

Vu : Le Candidat

IMP. FRAPIER - 324-46-30